

Cette formation est destinée aux responsables de la sécurité, aux chefs d'entreprise, aux managers, et aux responsables HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) qui doivent mettre en place et suivre un plan de prévention dans le cadre de l'accueil de presta

Public concerné : Chefs d'entreprise, DRH, responsables HSE, managers, représentants du personnel, ou toute personne impliquée dans la gestion des risques professionnels..

Prérequis : Aucune connaissance préalable spécifique n'est requise, bien que des notions de gestion des risques soient un plus.

Objectifs : Comprendre les obligations légales relatives au plan de prévention.

Savoir élaborer, mettre en œuvre et suivre un plan de prévention.

Assurer la coordination des activités des entreprises extérieures et prévenir les risques liés à l'intervention d'entreprises tierces.

Maîtriser les étapes pour sécuriser les interactions entre entreprises donneuses d'ordre et entreprises intervenantes.

Contenu de la formation :

Jour 1 : Les bases du Plan de Prévention et la réglementation

1. Introduction au Plan de Prévention

Définition et objectifs du plan de prévention.

Rôle du plan de prévention dans la gestion des risques en entreprise.

Les différents types de prévention (primaire, secondaire, tertiaire).

2. Les obligations légales

Cadre réglementaire applicable : Code du travail, articles relatifs à l'intervention des entreprises extérieures.

Obligations des entreprises donneuses d'ordre et des entreprises intervenantes.

Risques juridiques et responsabilités partagées.

3. Identification des risques lors d'interventions extérieures

Typologie des risques (chimiques, mécaniques, électriques, etc.) liés à la coactivité.

Méthodes d'évaluation des risques pour les intervenants extérieurs.

Étude de l'environnement de travail et des équipements.

4. Mise en place de la démarche de prévention

Coordination entre l'entreprise donneuse d'ordre et l'entreprise intervenante.

Identification des zones et travaux à risques.

Planification des interventions pour minimiser les risques (organigramme des tâches, planning).

5. Étude de cas pratique

Analyse de cas concrets d'interventions en entreprise et diagnostic des risques potentiels.

Jour 2 : Élaboration, suivi et mise à jour du Plan de Prévention

1. Rédaction du Plan de Prévention

Contenu obligatoire et structure d'un plan de prévention (présentation du modèle réglementaire).

Recueil des informations nécessaires : identification des intervenants, description des travaux, analyse des risques, consignes de sécurité.

Définition des moyens de prévention à mettre en place (matériels, procéduraux, comportementaux).

2. Mise en œuvre des actions de prévention

Coordination des actions préventives entre les différentes entreprises présentes sur site.

Mise en place des procédures et des mesures de protection : équipements de protection individuels (EPI), consignations, etc.

Organisation des formations et des sensibilisations spécifiques à l'intervention.

3. Suivi du Plan de Prévention

Mise en place d'indicateurs de suivi et de tableaux de bord pour le contrôle des mesures de prévention.

Contrôle des risques tout au long de l'intervention.

Audit et revue régulière des mesures appliquées pour ajustement.

4. Mise à jour du Plan de Prévention

Quand et comment actualiser le plan de prévention ?

Gestion des imprévus et modifications en cours d'intervention (changements de procédé, incidents, etc.).

Coordination avec le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels).

5. Étude de cas pratique (suite)

Élaboration complète d'un plan de prévention pour une intervention en entreprise fictive.

Présentation et critique constructive des travaux réalisés par les participants.

Méthodes pédagogiques : Alternance théorie/pratique : Chaque module théorique est suivi d'ateliers pratiques (études de cas, travaux en sous-groupes).

Supports pédagogiques : Livret de formation, documents types pour la rédaction du DUERP.

Modalités d'évaluation : Quiz en fin de session pour valider les acquis et remise d'une attestation de formation.

Délivrance : À l'issue de la formation, une attestation vous sera délivrée.

Durée : 2 jours soit 14 heures

Groupe : De 4 à 10 personnes

Prix Inter HT : 900€ net de TVA

Prix Intra HT : 2200€ net de TVA

Modalités d'inscription : Merci de nous contacter pour évaluer vos besoins et organiser le positionnement des apprenants. Pour une formation intra-entreprise, cette démarche doit être effectuée au plus tard 15 jours avant la date prévue (sauf en cas d'urgence). Pour une formation inter-entreprises, le délai est de 24 à 48 heures avant le début de la session.

Accessibilité Aux Personnes En Situation De Handicap : Adaptation des contenus et des méthodes pédagogiques en fonction des besoins spécifiques des participants.

Modalités de financement : Dispositifs de financement : OPCO, financement entreprise, financement personnel.

Nb : Notre organisme de formation peut prendre en charge la gestion de vos dossiers de financement auprès de votre OPCO.